

Compte rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale du 25/06/2024



Le CDAS a débuté par la lecture de la liminaire intersyndicale. Cette dernière mettait en évidence les problèmes de communication, d'organisation engendrant des retards et de la précipitation dans le planning.

Pour la CFTC, l'importance que revêt l'action sociale auprès des agents, devrait avoir un rôle croissant et proportionnelle à la question d'attractivité, qui devient un sujet de plus en plus pressant.

Lors du groupe de travail du 03/06/2024, la CFTC a relevé les absences du dernier PV, de la présentation de budget et la non visibilité du calendrier social. Pour ce CDAS, nous avons été entendues et ont été laissé à disposition des représentants du personnel les documents demandés.

Concernant la sortie de Chambord, 71 personnes sur 90 ont participé. Le car de Montargis a été annulé pour cause d'inscription insuffisante (2 personnes sur Gien). Au départ d'Orléans, un car plus grand a été prévu. Lors du dernier GT plusieurs sujets ont été abordés concernant cette sortie notamment la hausse du montant des billets suite à un quiproquo entre Chambord et l'action sociale. Ainsi la participation des agents était de 30€/ adultes et 10€/enfants.

Les programmations de sorties prévues :

24/09 : Sortie à Contres pour les agents retraités avec visite de la Biscuiterie suivi d'une activité pour l'après-midi. La participation devrait s'élever à 26€/pers transport et repas inclus.
En fin d'année : Sortie à Paris, le contenu est en cours d'élaboration.

Pour l'arbre de Noël, l'action sociale départementale souhaiterait un goûter de convivialité élargi aux parents. Une distribution de goûter individuel serait proposé aux enfants et une collation légère pour les adultes. Actuellement, Mme Bourgoïn est en attente des devis.

Une compensation de la Cour des comptes de 1000€ devrait être versée pour compenser une partie de l'augmentation du cirque Gruss.

La CFTC se réjouit de la proposition d'un goûter de convivialité. Cette question avait été soulevée en CDAS par la CFTC l'an passé.

Cependant, la CFTC émet des doutes quant à la faisabilité de ce programme. Effectivement, en 2023 avec le même budget dédié pour le Loiret, nous n'avons pas pu proposer un goûter élargi aux agents. Aussi, pour améliorer le panier Noël « enfant » l'ensemble des OS a dû se battre pour obtenir des pères Noël en chocolat et des jus d'orange. Normalement, les chocolats, pour cette année, sous le soutien des OS devraient être reconduits.

Vos représentantes CDAS : Stéphanie Mounier (titulaire) & Annabelle Gardette (suppléante)

Mail : stephaniemounier@gmail.com & annabelle.gardette@dgfip.finances.gouv.fr

La prestation du cirque de l'année dernière a mis en exergue les élèves du cirque. Pour 2024, seront présentés des artistes professionnels.

Cette année, l'action sociale souhaite ouvrir l'arbre de Noël aux enfants de l'institut Serenne (30 enfants). Une rencontre est prévue avec les acteurs référents courant juillet.

La CFTC, espère que cette action d'ouverture et de solidarité se concrétisera.

Madame DUFOUR, responsable régionale du CDAS nous a informé du don de jouets non réclamés depuis des années à l'Institut Serenne.

La CFTC a proposé qu'une enquête soit faite auprès des agents afin de connaître leur souhait en matière de spectacle, de sortie... Cette enquête, si elle est effectuée, pourrait permettre de faire un prévisionnel sur plusieurs années en prenant en compte les choix des agents et du budget alloué. Notre demande a été prise en compte et sera soumise à la personne concernée.

Chèque Cadeau par Bimpli :

A l'unanimité, les personnes présentes au CDAS ont acté l'augmentation de 20 à 25€ pour les enfants de moins de 15 ans.

L'Action "sensibilisation aux gestes de premiers secours" avec la mgefi prévue sur l'île Charlemagne le 13/06 est reportée au 19/09.

Pour rappel, le goûter est inclus et la sortie est accessible aux agents actifs et retraités. Une communication doit être faite par les 2 entités. (mgefi et action sociale)

Sujet Restauration :

La CFTC lors du dernier CDAS de 2023 avait demandé le taux de fréquentation des nouveaux sites de restaurations faisant suite à la suppression des tickets restaurant.

Mme DUFOUR a comptabilisé uniquement celui du CROUS qui indique la fréquentation de 2 agents (actifs ou retraités) sur un mois.

Pour la CFTC, ce constat est logique puisque les modalités des nouveaux sites de restaurations ne sont pas adaptés aux contraintes professionnelles des agents.

Pour l'agracco, a été constaté une baisse de qualité des produits proposés suite aux retours des agents.

PROJET Restaurant Inter Administratif sur MONTARGIS :

Le SRIAS, travaille à la mise en place d'un futur RIA sur Montargis. Ce projet serait apparemment prévu sur la place Girodet d'ici 2 à 3 ans.

Actuellement, nous n'avons que très peu d'information, le SRIAS n'ayant communiqué réellement ni avec la DGFIP ni avec la délégation du CDAS.

La CFTC vous tiendra informer des suites apportées à ce projet.

**Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et
nous vous souhaitons de bonnes vacances !**

Vos représentantes CDAS : Stéphanie Mounier (titulaire) & Annabelle Gardette (suppléante)

Mail : stephaniemounier@gmail.com & annabelle.gardette@dgfip.finances.gouv.fr